

REPUBLICHE DU CAMEROUN

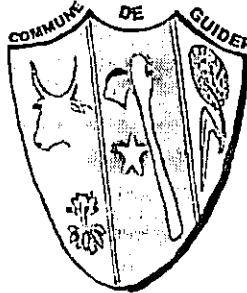
Paix – Travail – Patrie

REGION DU NORD

DEPARTEMENT DU MAYO-LOUTI

COMMUNE DE GUIDER

BP 34 TEL 22 27 52 58



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

NORTH REGION

MAYO- LOUTI DIVISION

GUIDER COUNCIL

P.O. BOX 34 TEL. 22 27 52 58

DECISION MUNICIPALE N°19/DM/C-GDE/SIGAMP/2024 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES PUBLICS

Le Maire de la Commune de Guider,

- Vu la Constitution de la République du Cameroun ;
Vu la Loi N° 2004/017 du 22 juillet 2004 portant orientation de la Décentralisation ;
Vu la Loi N° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;
Vu la Loi N° 77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes, Syndicats des Communes et établissements communaux, modifié par le Décret N° 77/285 du 03 Août 1977 ;
Vu le Décret N° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le Décret N° 2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
Vu Le Décret N°2022/302 du 12 Novembre 2022 portant nomination de Monsieur **SADI GILES CHRISTIAN**, Administrateur civil aux fonctions de Préfet du Département du Mayo-Louti ;
Vu Le Décret N°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics.
Vu l'Arrêté N° 000322/A/MINDEVEL/ du 09 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin Municipal du 09 Février 2020, dans la commune de Guider, département du Mayo-louti région du Nord ;
Vu la Décision Municipale N°18/DM/C-GDER/SG DU 26/06/2019 constatant la composition de la commission interne de passation des marchés auprès de la commune de Guider.
Vu Le dossier d'Appel d'offre N°18/AONO-PU/RN/D42/COMMUNE - GUIDER/CPM/SIGAMP/2024 du 26/04/2024 pour les travaux de réhabilitation de deux tronquons de route en terre dans la ville de Guider Département du Mayo-Louti Région du Nord.

D E C I D E :

Article 1^{er}– L'Etablissement ci-dessous a été retenu comme adjudicataire du Marché relatif à l'Avis d'Appel d'Offre suscité:

N°DAO	Etablissements	Lot	Montants HT (en FCFA)	Montants TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
18	ETS TRIVEX SARL	01	12 575 000	14 995 688	Trois(03) mois
		02	12 578 000	14 999 265	Trois(03)mois

Article 2 a) Les entreprises sus visées ne pourront exécuter les travaux qu'après la signature des marchés y relatifs.

b) le délai d'exécution court dès notification de l'ordre de service.

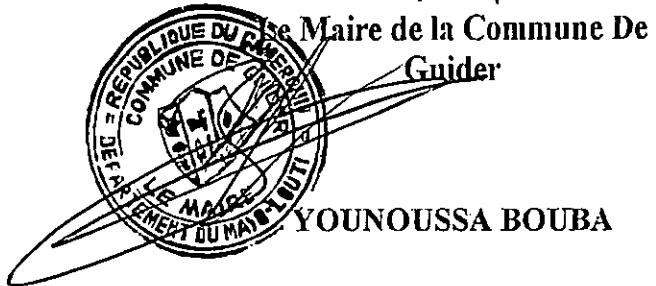
c) la présente décision tient lieu de main levée de caution de soumission.

Article 3.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Guider, le .04/06/2024

Ampliations:

- DD/MAP
- ARMP/NORD
- INGENIEUR DU MARCHE
- DD/MINEPAT/ML
- PRESIDENT CIPM
- INTERESSES
- CHRONO/ARCHIVES





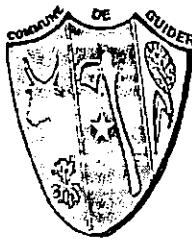
REPUBLICUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

REGION DU NORD

DEPARTEMENT DU MAYO-

COMMUNE DE GUIDER



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

NORTH REGION

MAYO-LOUTI DIVISION

GUIDER COUNCIL

COMMUNIQUE

N° 19 /C/C.GDER/SCPM/2020 DU 04/06/2024

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE
N°18/AONO-PU/RN/D42/COMMUNE - GUIDER/CPM/SIGAMP/2024 du 26/04/2024
pour les travaux de réhabilitation de deux tronquons de route en terre dans la ville de
Gider Département du Mayo-Louti Région du Nord.

Le Maire de la Commune de Gider,

Par décision N° 19 /CG/D42/SCPM/SIGAM/2024 du _____,

L'Etablissement ci-dessous a été retenu comme adjudicataire du Marché relatif à l'Avis d'Appel d'Offre suscité:

N°DAO	Etablissements	Lot	Montants HT (en FCFA)	Montants TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
18	STE TRIVEX SARL	01	12 575 000	14 995 688	trois(03)mois
		02	12 578 000	14 999 265	trois(03)mois

La société TRAVEX SRL est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation, à la Commune de Gider pour l'établissement des lettres commande.

Le présent communiqué tient également lieu de main levée de la caution de soumission.

Gider, le 04/06/2024

Ampliations:

- DD/MAP
- ARMP/NORD
- INGENIEUR DU MARCHE
- DD/MINEPAT/ML
- PRESIDENT CCPM
- INTERESSE
- CHRONO/ARCHIVES

